



Monsieur Pierre POUËSSEL
Préfet de la région Centre-Val-de
Loire

Monsieur Pierre-Alain CHIFFRE
Inspecteur d'académie, Directeur
des Services départementaux de
l'éducation nationale du Cher

Monsieur Michel AUTISSIER
Président
du Conseil départemental du
Cher

à

Mesdames, Messieurs les Principaux de collèges publics,
Mesdames et Messieurs les Directeurs de collèges privés,

**Objet : Organisation de la campagne Territoire et Résidence artistique et culturelle (TREAC)
Année scolaire 2020-2021**

Pour rappel, les Services de l'Etat (DRAC Centre Val de Loire, Rectorat de l'Académie d'Orléans-Tours, la DSDEN du Cher) et le Conseil départemental du Cher proposent la mise en œuvre de quatre résidences artistiques et culturelles (TREAC) par année scolaire. Celles-ci s'adressent aux collèges.

Sur la base de projets artistiques, culturels et pédagogiques définis par les équipes impliquées, elles visent à mettre en œuvre des actions mêlant ouvertures culturelles, pratiques artistiques et découvertes de métiers. L'objectif est double : développer les territoires et favoriser la réussite scolaire de tous les élèves. A cet effet, le TREAC installe sur un temps long (d'un minimum de 4 mois) un artiste ou une équipe artistique au sein d'un collège.

A partir de l'année scolaire 2020-2021, les modalités de la campagne évoluent. Les structures partenaires, prioritairement labellisées par le Ministère de la Culture, sont désormais chargées de contacter les établissements afin de co-construire avec ces derniers les résidences artistiques.

A la demande des structures culturelles, Fabien Joubert, Coordonnateur départemental pour l'éducation artistique et culturelle, le devoir de mémoire et l'éducation à la citoyenneté (DSDEN) et Alisson Agussol, chargée de développement Culturel et Territorial pour le Conseil départemental, pourront accompagner et faciliter ce premier temps d'échange.

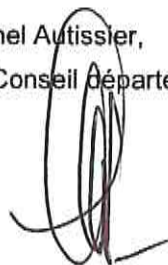
Afin de mettre en œuvre cette nouvelle organisation, voici le calendrier pour l'année scolaire 2020-2021 :

ACTIONS	CALENDRIER
Lancement de la campagne	Janvier
Dépôt des dossiers (notes d'intentions)	Juin
Comité technique	Juin
Vote des dossiers	Commission Permanente de Septembre
Comité d'installation des projets	Septembre

Nous attirons votre attention sur le retour des dossiers en juin. Il s'agit d'un appel à projet dont les résultats seront communiqués à la suite de la commission technique composée de représentants de la DRAC, de la DSDEN et du Conseil départemental. Vous serez conviés à celle-ci en tant que porteur du projet le cas échéant.

Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous réserverez aux structures se présentant à vous.

Monsieur Michel Autissier,
Président du Conseil départemental
Du Cher



Monsieur Pierre-Alain Chiffre,
Inspecteur d'académie, Directeur académique
des services de l'Education nationale,



Pour le Préfet de la région
Centre-val de Loire et par délégation
Monsieur Fabrice Morio,
Directeur régional des affaires culturelles

